



RAPPORT D'ÉVALUATION

**Politique institutionnelle  
d'évaluation des programmes**

**du Collège La Cabriole**

Avril 2016



Québec, le 3 mai 2016

Monsieur Jean-Pierre Potvin  
Directeur général  
Collège La Cabriole  
773-775, boulevard Saint-Luc  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 2G6

**Objet : Politique institutionnelle d'évaluation des programmes**

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 5 avril 2016, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) du Collège La Cabriole, adoptée par son conseil d'administration le 22 février 2016. Cet examen, réalisé conformément au *Cadre de référence* (mars 2011) de l'évaluation des PIEP, a porté sur l'ensemble de la politique, avec une attention particulière aux passages révisés.

Lors de l'évaluation de la politique précédente, la Commission avait recommandé au Collège de prévoir la participation des diplômés dans son processus d'évaluation de programme d'études. Puisque cette participation est désormais prévue dans la politique révisée, la recommandation peut donc être levée. De plus, la Commission suggérait au Collège de préciser son mécanisme d'autoévaluation de l'application de sa politique, incluant les critères utilisés, la périodicité, les modalités de participation des individus concernés et les indications méthodologiques. Le Collège a tenu compte de la suggestion de la Commission en précisant le mécanisme permettant de vérifier périodiquement si les responsabilités prévues à la PIEP sont assumées (conformité). Toutefois, le Collège n'a pas précisé comment il prévoit vérifier l'atteinte des objectifs de la politique (efficacité), ce que la Commission l'invite à faire.

Pour plus de clarté, la Commission invitait aussi le Collège à répertorier les étapes du processus d'évaluation sous une même rubrique et à y inclure de l'information sur la préparation et la validation des instruments de collecte de données. Puisque le Collège n'a pas apporté de modifications à sa politique en lien avec cette lacune, la Commission réitère l'invitation pour la version actuelle de la PIEP. Elle note par ailleurs que le Collège a inclus la description de son programme dans la liste des éléments que doit contenir le devis d'évaluation.

Au terme de son évaluation, la Commission juge que la PIEP du Collège La Cabriole est dorénavant entièrement satisfaisante.

Comme tous les rapports de la Commission, celui-ci est public. Il sera diffusé sur le site Web de la Commission après avoir été transmis à la ministre responsable de l'Enseignement supérieur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

***Original signé***

Céline Durand